République
Française
Département du Bas-Rhin
VILLE DE BOERSCH

Nombre des membres du Conseil Municipal élus:
19

Conseillers en fonction :
17

Conseillers présents :
14

VILLE DE BOERSCH

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 Juin 2018

Sous la présidence de Monsieur Philippe MEYER, Maire, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Boersch en séance publique.

Etaient présents :
M. KOPP - Mme PORTE – M. HAEGELI- Mme JUNG Adjoints au Maire, MM BURGENTZLE – SCHULER – Mmes SCHILLINGER – RIESTERER – PETIT – M. ARNOLT – Mmes HOFFMANN – FUGER – M. ESSLINGER

Etaient absents :
Mme HARROWFIELD qui donne procuration à M MEYER, Maire
Dr WITTERSHEIM qui donne procuration à M KOPP, Adjoint
Mme BLAISON qui donne procuration à M JUNG, Adjointe

Le secrétaire de séance ayant été désigné en la personne de Madame Martine RIESTERER, Conseillère municipale, le quorum étant atteint, Monsieur le Maire propose de commencer la séance et remercie par avance l'ensemble des membres présents pour leur participation à cette réunion.

I. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE

Monsieur le Maire soumet aux voix le procès-verbal de la séance du 4 Juin 2018 pour approbation. Le compte rendu est adopté à l'unanimité sans modifications ni observations.

II. MISE EN SECURITE ET MISE EN ACCESSIBILITE DE L'ECOLE PRIMAIRE ET DE LA MAIRIE MISE EN CONFORMITE DE LA TOURELLE ATTRIBUTION DES LOTS

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 3 juillet 2017 confiant au Groupe de maitrise d'œuvre constitué de la Société OTE Ingénierie d'ILLKIRCH et l'Atelier OZIOL DE MICHELI de STRASBOURG la mission de maitrise d'œuvre en vue de la restructuration de l'école primaire, la mise en accessibilité de la Mairie et la mise en conformité de la Tourelle de la Mairie.

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 18 Décembre 2017 autorisant Monsieur le Maire à déposer auprès des services compétents une demande de permis de construire pour le projet de la restructuration de l'école primaire, la mise en accessibilité de la Mairie et la mise en conformité de la Tourelle de la Mairie à BOERSCH.

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 18 Décembre 2017 approuvant le projet de restructuration de l'école primaire, la mise en accessibilité de la Mairie et la mise en conformité de la Tourelle de la Mairie.

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 22 Janvier 2018 approuvant le plan de financement du projet de la restructuration de l'école primaire, la mise en accessibilité de la Mairie et la mise en conformité de la Tourelle de la Mairie à BOERSCH en vue de déposer les dossiers de demande de subvention auprès des services de l'État.

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 14 mai 2018 approuvant le nouveau plan de financement, acceptant l'avenant N° 1 au contrat de maitrise d'œuvre, attribuant les missions de diagnostic amiante et plomb.

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 4 Juin 2018 attribuant certains lots suite aux réunions de la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie les 28 Mai et 4 Juin 2018.

Monsieur le Maire invite l'ensemble des membres présents à prendre connaissance du résultat de la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie les 4 et 18 Juin 2018 pour attribuer les travaux de restructuration de l'école primaire, la mise en accessibilité de la Mairie et la mise en conformité de la Tourelle de la Mairie à BOERSCH.

Considérant les dispositions du Code des marchés publics,

CONSIDERANT que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget primitif de l'exercice en cours,

Entendu les explications de Monsieur le Maire et de Madame JUNG, Adjointe,

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- PREND ACTE du résultat de la Commission d'Appel d'Offres réunie les 4 et 18 Juin 2018, comme suit :

DESIGNATION	NOM de l'entreprise	MONTANT HT	MONTANT TTC
Lot 1 : VRD	BTP STEGER de ROSHEIM	13 284,60 €	15 941,52 €
Lot 2 : Gros œuvre	ZENNA de WINTZENHEIM	159 280, --€	191 136, -- €
Lot 3 : Plâtrerie	ALVENTI de ROMANSWILLER	44 870,-- €	53 844,-- €
Lot 4 : Peinture	DECOPEINT de KILSTETT	27 856, -- €	33 427,20 €
Lot 5 : Menuiserie intérieure bois	HOFFBECK d'OTTROTT	58 000, -- €	69 600, -- €
Lot 6 : Menuiseries extérieures bois	HOFFBECK d'OTTROTT	22 930, -- €	27 516, -- €

Lot 7 : Serrurerie	LAUGEL et RENOUARD de SAINT DIE	66 540, -- €	79 848, -- €
Lot 8 : Électricité	AUBRY de ROSHEIM	158 392,48 €	190 070,98 €
Lot 9 : Chauffage ventilation sanitaire	HERRBACH de SELESTAT	53 349,58 €	64 019,49 €
Lot 10 : Ascenseur	LORENZ de VENDENHEIM	27 820, -- €	33 384, -- €
Lot 11 : Revêtements de sol	FRIEDRICH de GRIESHEIM	42 944,30 €	51 533,16 €
Lot 12 : Bardage bois	infructueux		
Lot 13 : Couverture	MANSCHING de GRENDELBRUCH	29 956, -- €	35 947,20 €
	TOTAL	**705 223,45 €**	**846 268,14 €**

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents à intervenir dans ce dossier.

III. ETUDE DIAGNOSTIC POUR LA LUTTE CONTRE LES COULEES D'EAU BOUEUSE DU BASSIN VERSANT EXTERIEUR AMONT RUE DES PEUPLIERS

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que suite aux orages, de ces derniers jours, d'une grande violence avec d'importantes précipitations il était impératif de réaliser une étude de diagnostic pour la lutter contre les coulées d'eau boueuse du bassin versant extérieur situé à l'amont de la rue des Peupliers (chemin du Buhl).

Cette étude serait réalisée en deux phases :
Phase 1 : Diagnostic du risque de coulées d'eau boueuses – approche hydraulique, hydrologique, agronomique

Phase 2 : Élaboration d'un programme d'actions graduées et hiérarchisées.

L'offre pour ces deux phases, des Bureaux d'Études Réunis de l'Est « BEREST » d'ILLKIRCH, du 15 Juin 2018 s'élève à 7 870 € HT soit 9 444, -- € TTC.
Ces études peuvent être réalisées dans un délai de 3 mois.
Cette offre ne comprend pas la réalisation des levées topographiques nécessaires à la réalisation de l'étude.

Entendu les explications de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,
Le Conseil municipal,
A l'unanimité,

- DECIDE de retenir les Bureaux d'Études Réunis de l'Est « BEREST » d'ILLKIRCH pour une étude de diagnostic pour la lutter contre les coulées d'eau boueuse du bassin versant extérieur situé à l'amont de la rue des Peupliers (chemin du Buhl) pour un montant de 7 870 € HT soit 9 444,-- € TTC.

Les crédits nécessaires sont ouverts au Budget primitif du budget annexe « Assainissement » de l'année en cours.

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents à intervenir,

IV. RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE ET COMPTE ADMINISTRATIF DU SELECT'OM POUR L'EXERCICE 2017

En application des dispositions de l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire soumet aux conseillers municipaux le rapport annuel d'activité 2017 du SELECT'OM.

Entendu les explications de Monsieur SCHULER Christian et de Madame SCHILLINGER Sandrine délégués titulaire du SELECT'OM,

VU le rapport, les pièces annexes et le Compte Administratif présentés,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- PREND acte du rapport d'activité et du Compte Administratif du SELECT'OM pour l'exercice 2017.

V. IMPUTATION BUDGETAIRE D'UNE FACTURE

Entendu les explications de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- DECIDE d'imputer la facture éditée par EIFFAGE d'OSTWALD se montant à 101 313,83 € TTC au compte 21534, Opération 90 (Éclairage public BOERSCH KLINGENTHAL), de la section d'investissement du budget général,

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents à intervenir.

VI. DECISION MODIFICATIVE
TRANSFERT DE CREDITS EN DEPENSES
Budget « FORET »

Vu le budget primitif « Annexe Foret » de l'exercice 2018 approuvé par le Conseil municipal en séance du 26 Mars 2018.

Monsieur le Maire informe l'ensemble des membres présents qu'il convient de procéder à une modification d'imputation de l'excédent de fonctionnement du budget « FORET », comme suit :

Crédits d'origine (dépenses)

Article	Intitulé	Montant
7551	Excédent budget annexe	-46 390,32

Crédits de destination (dépenses)

Article	Intitulé	Montant
002	Excédent de fonctionnement	+ 46 390,32 €

Entendu les explications de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- DECIDE d'adopter la décision modificative de transfert de crédits en fonctionnement comme suit :

Crédits d'origine (dépenses)

Article	Intitulé	Montant
7551	Excédent budget annexe	-46 390,32

Crédits de destination (dépenses)

Article	Intitulé	Montant
002	Excédent de fonctionnement	+ 46 390,32 €

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents à intervenir.

VI. COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

- ***Catastrophe naturelle***

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que ces derniers jours plusieurs orages d'une grande violence avec d'importantes précipitations se sont abattus sur la Commune. Le cours d'eau « le Weidasch » a également débordé inondant plusieurs maisons d'habitations. Ont également été fortement touchées, certaines maisons de la rue des Peupliers et la Rue des Ormes.
L'une des nouvelles constructions de la Rte de Saint Léonard a été inondée par les eaux provenant du terrain voisin.
A KLINGENTHAL, une habitation a été fortement impactée par les eaux descendant du « Steinberg ».

La Commune a déposé auprès des services de l'Etat une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle. L'instruction de la requête et la validation de l'arrêté se feront par la Préfecture. La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle permet aux victimes

bénéficiaires d'un contrat d'assurance de dommages (multirisques habitation, entreprise, automobile…) d'être indemnisées pour les dommages matériels dus aux inondations.

Monsieur le Maire rappelle qu'une étude va être lancée afin de réaliser des travaux permettant d'améliorer la situation sur les sites impactés.

Mme PORTE, Adjointe, précise qu'il existe une Réglementation européenne précisant les limites des plantations imposable aux exploitants agricoles.
Une autre solution pourrait être la mise en place de haies en bordure de parcelles ou encore l'en herbage le long des routes ou chemins.

- ***Fête de la musique 2018***

Monsieur le Maire rappelle que la MJC organise, une nouvelle fois, la fête de la musique le 21 juin prochain.

- ***Report du séminaire du 23 juin 2018 organisé par la CCPR***

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que le séminaire intercommunal, organisé par la CCPR, prévu le 23 juin prochain à Boersch est annulé et reporté au mois d'octobre 2018.

- ***Voie verte***

Monsieur le Maire propose de prévoir un temps d'échange sur le projet de la voie verte lors de la prochaine séance du Conseil municipal.
Monsieur Emil LEROY, viendra lors du prochain conseil municipal pour présenter les aménagements envisagés sur Boersch.

- ***Rrestructuration de l'école primaire, la mise en accessibilité de la Mairie et la mise en conformité de la Tourelle de la Mairie.***

En début de séance, les lots ont été attribués aux différentes entreprises qui auront la charge des travaux de restructuration de l'école primaire, la mise en accessibilité de la Mairie et la mise en conformité de la Tourelle de la Mairie.
Afin de permettre aux entreprises de travailler, il y a lieu de vider les locaux de l'école et de la Mairie.
La Mairie devra être vidée pour le 30 juin et l'école entre le 9 et le 13 juillet 2018.
Suite à la proposition de Monsieur Fabien ESSLINGER, les élus disponibles vont vider les locaux de l'école primaire après la séance du Conseil municipal du 9 juillet.

- ***Renouvellement de l'éclairage public Rue des Abeilles, Route de Rosheim, Route de Grendelbruch, Place des Armes & Rue Jacques Coulaux***

Monsieur le Maire et Monsieur KOPP, Adjoint, ont présenté le bilan des travaux de Renouvellement de l'éclairage public Rue des Abeilles, Route de Rosheim, Route de Grendelbruch, Place des Armes et Rue Jacques Coulaux.

Les travaux ont démarrés mi-mai rue Jacques Coulaux et Place des Armes (3 semaines de travail).
A ce jour, les travaux suivants ont été effectués :
- Travaux de terrassements (ouvertures des fouilles)
- Pose des réseaux souterrain (gaines / câbles / terre)

- Pose des socles
- Pose des ouvrages (en cours)
- Remblai (en cours)

Les travaux de pose d'enrobés seront effectués en toute fin de chantier (travaux sous-traité à Eiffage Route).

La suite des opérations est prévue comme suit :
- Finir la pose des ouvrages et fermeture carrossable Rue Coulaux et Place des Armes
- Travaux au carrefour rue de la forêt (pose de deux ensembles d'éclairage) et à la limite communale Ottrott (pose d'un ensemble d'éclairage)
- Renouvellement des ensembles en lieu et place route de Grendelbruch
- Renouvellement des ensembles en lieu et place route de Rosheim
- Travaux d'enrobés définitifs sur l'ensemble des secteurs

La base vie a été installée Place des Armes.

Les équipements d'éclairage public seront mis en décharge et recyclé, hormis les luminaires les plus récents, type fonctionnel, installé en bas de la route de Grendelbruch suite à des sinistres.
Ces derniers seront remis aux ateliers municipaux.
Les boitiers pied de mât « Interpack Sogexi bleu » seront aussi remis aux ateliers municipaux; ces derniers ont aussi été installés au pied de certains mâts il y a moins de 5 ans dans le cadre du marché de maintenance.

Dans le cadre des travaux de renouvellement en lieu et place (route de Rosheim et route de Grendelbruch) ; la continuité de l'éclairage ne pourra pas être assuré plusieurs jours – le temps des travaux.
Une coupure de l'éclairage est à envisager au sein de ces secteurs durant la durée des travaux.

- ***Diverses réalisations des dernières semaines et suite des intempéries***

Monsieur HAEGELI Alain, Adjoint, a présenté un diaporama des réalisations effectuées par les services techniques sur le ban communal de Boersch et Klingenthal. Il a également montré les dégâts causés sur le ban communal par les deux orages de ces dernières semaines.